

Surprise! Ce vendredi matin, [Emmanuel Macron](#) détaillait (enfin) [son programme économique](#) dans une longue interview aux [Echos](#). Investissements, économies, travail... Mais aussi impôts locaux. "Je propose une politique fiscale plus réaliste, plus juste et plus équilibrée, avec des baisses d'impôts réparties équitablement entre ménages et entreprises, prévient [le candidat d'En Marche!](#) Les couples pourront choisir d'individualiser leur impôt sur le revenu. Et je présenterai prochainement une autre mesure de réduction d'impôts, pour environ 10 milliards, qui sera mise en oeuvre au début du quinquennat et qui visera les classes populaires et les classes moyennes".

Exonération de la taxe d'habitation


FISCALITÉ

Réduction d'impôt de 10 milliards sur les impôts locaux.

**« C'est la mesure la plus essentielle et la plus juste pour le pouvoir d'achat. »**

→ 80% de celles et ceux qui payent la taxe d'habitation en seront exonérés.

– Emmanuel Macron, BFMTV/RMC, vendredi 24 février 2017
#BourdinDirect



**Emmanuel Macron**  
@EmmanuelMacron

Suivre

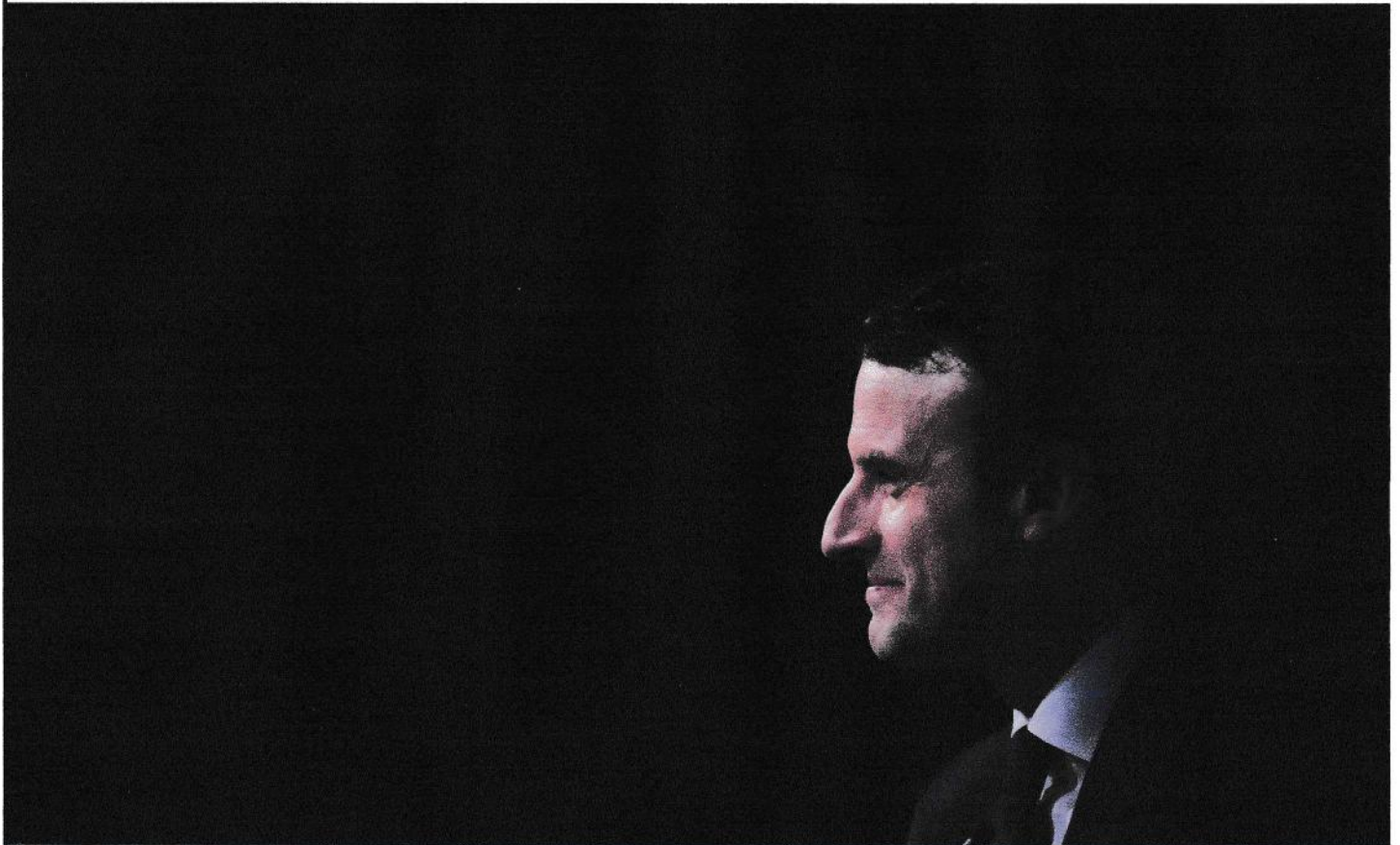
80% de celles et ceux qui payent la taxe d'habitation en seront exonérés. [#BourdinDirect](#)

09:19 - 24 Févr 2017

349
363

Par "prochainement", il fallait comprendre "tout à l'heure" car c'est [au micro de RMC/BFMTV](#), à une heure de grande écoute, que l'ancien ministre de l'Economie a vendu la mèche sur les contours de ce cadeau fiscal. "L'Etat exonèrera les Françaises et Français de classe populaire et de classe moyenne sur leur taxe d'habitation", a déclaré le candidat à la présidentielle, précisant que seraient exonérés "80% de celles et ceux qui la payent". Une mesure qui ne "coûtera rien aux collectivités locales", puisqu'elle sera à la charge de l'Etat. "C'est la mesure la plus essentielle et la

L'Express, [l'économiste François Ecalle, spécialiste des finances publiques](#), relativise d'ailleurs la portée d'un tel geste. "Aujourd'hui, la [taxe d'habitation](#) c'est 22 milliards d'euros, soit environ 10% du budget annuel des finances locales. Seulement, elle est indexée à la fois sur la valeur cadastrale des logements, mais aussi sur [l'impôt sur le revenu](#)".



Emmanuel Macron, le 23 février 2017 à Paris. REUTERS/Christian Hartmann

Conséquences, une partie des ménages, notamment les plus modestes, ne la paient déjà pas, et un système de dégressivité s'applique par le biais des minimas sociaux par exemple. "En fait c'est une demi-mesure car la taxe d'habitation est un impôt obsolète. Elle consiste en un taux unique, fixé par chaque commune, et ce, peu importe la valeur des biens. En matière fiscale, c'est une absurdité. Soit on la réforme, soit on la supprime entièrement", plaide François Ecalle qui anticipe *in fine* une réévaluation rapide du taux d'imposition par les mairies.

Pour bien mesurer "l'absurdité" de cet impôt local, l'économiste prend l'exemple d'un appartement situé dans une ville de la banlieue parisienne. "Que l'on habite dans un programme neuf où la valeur cadastrale est élevée, où dans un appartement du début du siècle dernier, dont le cadastre a été arrêté dans les années 60, les deux ménages seront taxés au même taux. C'est la même chose en province, que l'on habite en